



Présentation de Trézelles dans « les fiefs du Bourbonnais » par Roger de la Boutresse

« La vieille orthographe de Tresail, dérivée évidemment de Transalium, ne permet pas de douter que le bourg de Trézelles ne soit le Transaliensii vicus in Arverno de Grégoire de Tours, et son antique importance était manifeste encore au XVI^e siècle, car, parlant de notre paroisse, Nicolaï dit qu' « elle semble avoir été autrefois une ville close, comme il se voit par de vieilles vestiges ». Sauf peut-être quelques débris insignifiants sur la lisière nord du village, ces vestiges ont totalement disparu.

Quant au castellum, autour duquel s'était probablement formée l'agglomération gallo-romaine, il devait avoir les eaux pour défense et occuper l'emplacement du vieux château. Pour l'histoire de ce dernier qui devrait être intéressante, nous en sommes, jusqu'au XVI^e siècle, réduits à des données assez vagues. C'est d'abord, en 1056, le don que fait Falcon de Jaligny à son frère Guillaume, abbé de Tournus, des portes et des murs de Trézelles, ainsi que du quart de son église avec la sacristie. Trézelles, à cette époque-là, était donc tenu en fief par les sires de Jaligny, mais la suzeraineté en devait appartenir déjà à l'évêque de Clermont, de qui dépendaient également les paroisses voisines de Cindré, Bert, Servilly, Chaveroche, Boucé et Vaumas. Puis vient, en 1217, l'aveu rendu à l'évêque de Clermont pour sa terre de Trézelles par Hervé, comte de Nevers, aveu renouvelé après lui par la comtesse Maulde, et plusieurs fois dans la suite, jusqu'en 1728, par leurs successeurs.

A ceux-ci, par nous ne savons quel enchaînement de circonstances, semblent avoir succédé les Chatelus, auxquels nous voyons nombre d'aveux rendus par les familles Barreau, Gobert, etc., pour des terres de Trézelles confinant celles de l'abbaye de Saint-Gilbert. Pourtant, jamais les Chatelus ne sont dits expressément seigneurs de Trézelles, et on peut penser que le château n'est autre que cette maison forte de Trézelles, dont rend aveu en 1410 un bourgeois de Barray nommé Jean de Boullay. Cette supposition est d'autant plus acceptable que nous allons voir, dès lors, Trézelles passer entre les mains de roturiers ; mais à l'époque troublée qui suivit la guerre de Cent ans, nous ne pouvons guère ici, comme en bien d'autres endroits, procéder que par hypothèse.

En 1508, enfin, nous commençons à trouver des actes précis, et cette année-là s'intitule seigneur de Trézelles un Philippe Morel, possesseur seulement de tout ou partie du château, mais dont peu à peu les descendants reconstitueront l'ancienne terre alors morcelée et l'augmentèrent même de plusieurs domaines voisins. De leurs achats, nous citerons les deux principaux, à savoir en 1551, celui fait de la famille Turpin (V. Layat) par un Philippe Morel, du vieux fief de Cadelières, et, le 16 août 1682, l'acquisition par un troisième Philippe Morel de la haute, moyenne et basse justice de Trézelles, à lui cédée par Bernard de la Guiche, comte de Saint-Cérand et la Palisse.

A partir de 1650, nous voyons se succéder à Trézelles Gilbert Morel, puis Philippe, François, autre Philippe, époux de Marie Coudonnyer ; enfin Jean-Baptiste Morel, qui, en 1779, abandonna ses biens à son neveu, Jean-Baptiste Hautier de Villemontée, fils d'une demoiselle Marguerite Morel et membre d'une importante famille auvergnate, qui tirait son nom de la terre de Villemontée, dans la paroisse de Bromont-la-Motte, à environ cinq lieues de Riom.

Jean-Baptiste Hautier de Villemontée émigra en 1792, ses biens furent confisqués, et le château, tombé entre les mains de deux acquéreurs, fut peu à peu dépecé, de telle façon que l'on trouve à peu près dans chaque maison du bourg des pierres qui en proviennent assurément. Il en reste pourtant encore deux tours et aussi deux bâtiments, servant jadis d'écurie et de cellier, et qui forment actuellement les maisons Maurel et Bonnin : du moulin Maurel dépend l'ancien moulin seigneurial.

Une seule maison à Trézelles mérite mention, c'est le vieux logis des Griffet, encore reconnaissable par ses tourelles et sis au nord de l'église, près de la rivière. Les Griffet, originaires de Billy, remplirent longtemps des charges de justice dans la châtellenie de Chaveroche. »